

Conseil municipal des enfants



Tu es en CMI et tu souhaites t'investir dans les projets de ta ville ?

Alors présente-toi ! Et rejoins le Conseil municipal des enfants afin d'associer les jeunes Meulanais à la vie locale.

On nous donne
la parole ?

C'EST
VRAIMENT
UTILE ?

Pour quoi
faire ?

Est-ce qu'on
m'écouterà ?

c'est pour
qui ?

Pourquoi un Conseil municipal des enfants (CME) ?

La Municipalité a **mis en place un espace de paroles et d'actions**, afin d'instaurer un dialogue avec les jeunes et prendre en considération leurs avis sur le fonctionnement de la commune.

Ce dispositif permet de proposer des actions, des projets, d'être écoutés et entendus par les aînés.



Comprendre le Conseil Municipal des Enfants (CME)

C'est quoi le CME ?

- Le Conseil municipal des enfants réunit des enfants des classes de CM1 et CM2 des écoles de la commune.
- Ces 20 conseillers participent à l'amélioration du cadre de vie et des loisirs de tous les jeunes de la ville.

Comment se présenter ?

- Habiter Meulan-en-Yvelines
- Être en classe de CM1 ou CM2
- Avoir l'accord des parents
- Remplir un dossier de candidature
- Être motivé et disponible lors des réunions

Comment ça fonctionne ?

- Les conseillers se réunissent régulièrement pour des réunions de travail. Elles ont pour but de réfléchir et élaborer les projets. Ces propositions sont ensuite soumises au Conseil municipal.

Quelles sont les missions ?

- Assister aux réunions
- Collecter les souhaits de tous les élèves
- Participer aux manifestations de la ville

